

## Burundi : guichet unique électronique pour le commerce international

@rib News, 25/03/2013 â€“ Source XinhuaLe Burundi se prépare à la mise en place d'un guichet unique électronique pour commerce international, dans le but de faciliter les échanges extérieurs, a-t-on appris lundi à Bujumbura lors d'une séance de sensibilisation des intervenants burundais dans ce secteur, organisée par l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE)Ce guichet unique électronique devrait permettre de résoudre certaines entraves du commerce extérieur, telles que la complexité du commerce international (le nombre élevé d'intervenants, de procédures des autorisations), les longs délais de douanement qui ont des impacts négatifs sur la compétitivité de l'économie, coûts élevés des procédures.

Il garantit également la sécurité, la disponibilité et la traçabilité, la transparence et l'anticipation, en matière du commerce, a rassuré M. Ibrahim Eddine Nour Diagne, président de l'AACE.La mise en place de ce dispositif exige des préalables notamment un leadership gouvernemental, l'implication forte de la douane, une approche consensuelle.En outre, la création de ce guichet unique peut s'accompagner de certains risques notamment les querelles du leadership, les coûts des services liés, un faible impact sur les délais, la gestion du changement non effective, la dualité des systèmes manuel et électronique, a-t-il prévenu.Le Burundi a déjà mis en place un guichet unique de création d'entreprise et est parvenu à réduire les procédures de création d'entreprises passant de 9 à 2 et les délais sont passés de 14 jours à un seul jour, a fait remarquer Mme Victoire Ndikumana, ministre burundais ayant en charge le commerce.Depuis deux ans durant, le Burundi mène des réformes assez diverses pour améliorer le climat des affaires, qui l'ont conduit à être compté parmi les dix pays les plus réformateurs en 2011 et 2012, rapportés dans les rapports Doing Business, a-t-elle rappelé.